



16ème législature

Question N° : 8794	De Mme Anne-Laure Blin (Les Républicains - Maine-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie sociale et solidaire et vie associative		Ministère attributaire > Logement
Rubrique > associations et fondations	Tête d'analyse > Aide à la rénovation des locaux associatifs	Analyse > Aide à la rénovation des locaux associatifs.
Question publiée au JO le : 13/06/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Date de renouvellement : 12/12/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anne-Laure Blin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, sur les difficultés auxquelles sont confrontées les associations en raison de l'augmentation du coût des factures énergétiques. En effet, les associations ne peuvent prétendre au dispositif « MaPrimeRénov », réservé aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires. À l'heure actuelle, il n'existe aucun dispositif permettant aux associations de bénéficier de soutiens financiers pour effectuer des travaux de rénovation énergétique les exposant ainsi à des augmentations de coûts exponentielles. Ainsi, compte tenu des circonstances, il apparaît pertinent de permettre aux associations d'accéder à des dispositifs pour les accompagner. C'est pourquoi elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage des mesures pour soutenir les associations dans leurs travaux de rénovation énergétique.